

Digne-les-Bains, le 2 septembre 2022

LE PRÉFET

à

Mesdames et Messieurs les Maires
des Alpes-de-Haute-Provence

OBJET : Saison « pluies méditerranéennes intenses » - campagne de sensibilisation
P.J. : 1 affiche

La récurrence d'évènements pluvieux intenses sur les territoires du pourtour méditerranéen, aggravés par le changement climatique, peuvent causer la mort de personnes et des dégâts matériels considérables. Le risque est d'autant plus important cette année que la mer Méditerranée subit une canicule marine, avec une température de l'eau jusqu'à 6,5 ° supérieure à la normale.

En cohérence avec l'objectif du Gouvernement de développer la culture du risque parmi nos concitoyens, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministre de l'intérieur et des outre-mer ont décidé de lancer une vaste campagne nationale de sensibilisation. Le plan de communication afférent vise à mieux faire connaître les bons comportements à adopter en cas de crise. Cette campagne a débuté le 25 août dernier et s'achèvera le 30 novembre 2022.

Afin de relayer cette campagne nationale au plus près de nos concitoyens, je vous demande de bien vouloir communiquer ces informations aux habitants de votre commune, par tous moyens qui vous paraissent appropriés. Je vous invite, notamment, à procéder à l'affichage du document joint dans les lieux publics habituels et à le faire figurer dans votre journal communal si vous en disposez.

Enfin, je vous précise que tous les outils de communication pour cette campagne sont disponibles sur le site www.pluie-inondation.gouv.fr

Pour le préfet et par délégation,
le directeur des services du cabinet


Franck LACOSTE

Copie pour information à :
Mesdames et Monsieur les Sous-Préfets
d'arrondissement



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PLUIE - INONDATION



Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur, à l'étage.



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.

AYONS LES BONS RÉFLEXES

pluie-inondation.gouv.fr



VIGICRUES